

COMMUNE DE ST PARDOUX LA CROISILLE  
 PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2018

Conseillers présents : ALBARET Dominique, FAISY Gérard, ADNOT Claudine, MIGINIAC Christian, PEYRAMAURE Claire, PLAS Emilie, FAUCHE Cécile, PECHADRE-MONTANDON Stéphanie,

Absent: JANICOT Arnaud

Excusé : PETIT Yann

Claudine Adnot est nommée secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

- Location appartement
- Devis supplémentaire multicommerce
- Elagage des voies communales
- Dénomination des voies

Questions diverses

**Approbation du compte rendu du précédent conseil**

Monsieur le Maire ouvre la séance par la lecture du procès verbal du 09 janvier 2018.

Stéphanie Péchadre-Montandon présente des remarques sur ce compte-rendu.

Elle précise que la date du dernier conseil auquel elle avait assisté n'avait pas été précisée par Monsieur le Maire, remarque approuvée.

Stéphanie Péchadre-Montandon conteste la formulation de l'intervention d'une personne du public « de manière intempestive », Monsieur le Maire précise que cette personne avait bien demandé à poser une question, ce que le Maire lui a accordé, mais après la réponse, la personne a repris le débat, ce qui n'est pas autorisé.

Stéphanie Péchadre-Montandon demande que les remarques soient faites avant affichage.

**Location appartement**

**2018/06**

**Présents :8    Votants :8    Pour : 8    contre : 0    abstentions :0**

Le maire informe les membres du conseil municipal que le logement au dessus de l'école comprenant 1 cuisine, 1 séjour, 2 chambres est disponible à la location. Il convient de fixer le montant du loyer et des charges (chauffage collectif au fuel).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité de fixer le montant du loyer mensuel, ainsi que la caution, à la somme de 200 € et les charges mensuelles pour le chauffage au forfait de 100€

Ce loyer sera réévalué annuellement en fonction de l'évolution de l'indice de référence fixé par l'INSEE

**Devis supplémentaire multicommerce**

**2018/07**

**Présents :8    Votants :8    Pour : 8    contre : 0    abstentions :0**

Le Maire présente au conseil un devis de l'entreprise Goursat d'un montant de 690€ pour travaux supplémentaires d'isolation dans le multicommerce (isolation fenêtre et escalier de la cave)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte ce devis.

**Elagage des voies communales**

Le Conseil départemental a demandé aux riverains d'élaguer les bordures de voies départementales pour le 31 mars 2018. Mais les voies communales sont également concernées pour le passage de la fibre optique et pour la réfection des routes qui est de la compétence de Tulle Agglo. Aussi, il est décidé de faire un courrier aux propriétaires pour les informer avec les délais suivants pour les travaux :

- au 30 mai 2018 pour la voie communale PC05 ( du bourg au Theil) qui sera refaite dans l'année.
- au 15 mars 2019 pour les autres voies communales.

**Dénomination des voies**

Un groupe de travail des élus qui le souhaitent est mis en place le samedi de 10h30 à 12h. Les propositions seront faites ensuite aux habitants.

## Questions diverses

- Un groupe de communes met en place une formation pour les agents de cantine avec l'aide de chefs de restaurant pour travailler l'approvisionnement des cantines en circuits courts. La commune a demandé à se joindre à cette action.
- Présence d'un élu à l'inspection de la brigade de gendarmerie de Marcillac le 5 mars: Gérard Faisy.
- Point sur l'éclairage public, des réparations restent à faire.

Le Conseil se termine à 22h20.